

ATTESTATION DE VERIFICATION D'UN SYSTEME DE LIMITATION DE VITESSE



Suivant l'annexe 8 de l'arrêté du 23 décembre 2002 modifiant l'arrêté du 2 juillet 1982.

N° 15239

Echéance de validité de l'attestation (1): **04/07/2026**

Je soussigné,

Station agréée n° d'agrément: 05.22.271.013.1 du 30/04/2019

Vérificateur:

PYRAME MAINTENANCE EQUIPEMENT

470 rue victor baltard

13290 AIX EN PROVENCE

atteste que le système de limitation de vitesse ou le limiteur du véhicule ci-dessous a fait l'objet d'une vérification, et que son fonctionnement est conforme aux exigences réglementaires en vigueur.

Vitesse de réglage du système de limitation de vitesse ou du limiteur: **90 km/h**

Catégorie véhicule: N3

Exploitant:

Marque véhicule: MERCEDES

Type véhicule: -

N° de Chassis: WDB96340310096785

N° d'Immatriculation: EG-436-ET

Fait le: 05/07/2025 Lieu: AIX EN PROVENCE

Le contrôleur: COTTE Brandon

Signature :